

SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°155

Vendredi 31 janvier 2025

https://www.synep.org/info_synep_2025_155.pdf

Une plateforme ouverte aux jeunes à la recherche d'un stage

Le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé l'ouverture de la plateforme « 1 élève, 1 stage » le 21 janvier 2025 afin que les employeurs puissent déposer leurs offres de stage à l'attention des élèves. En effet, ce sont 560000 **élèves de seconde** qui ont l'obligation de réaliser un stage du 16 au 27 juin 2025.

De leur côté, **les collégiens** devront eux aussi réaliser un stage d'observation.

Or, ce n'est qu'à partir du 13 février 2025 que ces derniers et leur famille pourront consulter les annonces publiées par les employeurs, candidater et signer numériquement leurs conventions de stage directement sur la plateforme.

Si le ministère « encourage fortement les acteurs publics et privés à proposer des stages, pour faire connaître leurs métiers et participer à leur attractivité, et continuer de renforcer le lien entre l'école et le monde professionnel », le SYNEP CFE-CGC reste, quant à lui, dubitatif car au regard du nombre d'élèves demandeurs, il y a peu de chance que tout le monde soit servi correctement !

Sylvie TUROWSKI

* *

La prime informatique 2025 a été versée

Depuis janvier 2021 et dans sa grande bonté, le ministère de l'Éducation nationale accorde une prime à tous les enseignants (à l'exception des professeurs de la discipline de documentation) en contrat à durée indéterminée (CDI) ou déterminée (CDD) d'une durée d'au moins un an ou de contrats d'une durée cumulée d'au moins un an (sous réserve que l'interruption entre deux contrats n'excède pas 4 mois).

Cette année encore, cette prime de 176 euros brut (un peu moins de 150 euros net) a été versée sur le salaire de janvier 2025. Grâce à elle, le ministère espère donc que l'ensemble de ces enseignants auront pu s'équiper dignement !

Si toutefois, vous n'avez pas bénéficié de ce montant, le SYNEP CFE-CGC vous invite à nous contacter mais aussi à prendre contact avec votre gestionnaire de paye.

* *

Communiqué de la Cour de cassation

Reconnaissance du harcèlement moral institutionnel

Mardi 21 janvier 2025 - chambre criminelle - pourvoi n° 22-87.145

https://www.synep.org/2025_01_21_harcelement_communique_cassation.pdf

Les dirigeants d'une société peuvent être sanctionnés pénalement pour avoir commis un « harcèlement moral institutionnel », c'est-à-dire résultant d'une politique d'entreprise conduisant, en toute connaissance de cause, à la dégradation des conditions de travail des salariés.

Lire l'arrêt : https://www.synep.org/2025_01_21_harcelement_arret_cassation.pdf

1/2

SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°155

Vendredi 31 janvier 2025

https://www.synep.org/info_synep_2025_155.pdf

Bientôt la reprise des concertations sur la formation des enseignants ?

En avril 2024, Le président de la République avait présenté un projet de loi sur la formation des enseignants et proposait particulièrement de placer le concours pour devenir enseignant à Bac+3 au lieu de bac+5. Or, la dissolution de l'Assemblée nationale a laissé en suspens ce projet depuis juillet 2024.

Cependant, Madame Borne a annoncé, le 23 janvier, vouloir reprendre les concertations sur ce sujet pour une entrée en vigueur à la rentrée de septembre 2026. En effet, c'est pour elle un sujet très important au regard des mauvais résultats de la France aux dernières évaluations internationales. De plus, déplorant l'écart de niveau entre les filles et les garçons qui ne cessent de s'aggraver, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, estime que les concertations sont « cruciales » et souhaite donc « continuer à y travailler en confiance avec les professeurs, les chefs d'établissement et les recteurs ». Elle compte aussi sur eux « pour innover et proposer des initiatives ».

Le SYNEP CFE-CGC a bien entendu le vœu de Madame Borne mais, les concertations n'ont de sens que si les parties s'écoutent et s'entendent, or depuis de nombreuses années on n'assiste qu'à un simulacre de dialogue social où tout est déjà écrit d'avance.

Nadia DALY

* *

INTRANET CFE-CGC

Accès réservé exclusivement aux adhérents CFE-CGC

Pour consulter l'intranet CFE-CGC (<https://www.cfecgc.org/intranet>) il faut créer votre compte avec votre adresse courriel et votre n° confédéral (inscrit sur votre carte d'adhérente). Vous pourrez ensuite vous connecter et avoir accès aux

- Publications (bulletins confédéraux, guides...),
- Ressources (Elections CSE- 6 actions pour réussir, CESE...),
- Formations proposées (contenus, calendriers, localisations régionales, inscription...)
- Annuaire CFE-CGC (unions régionales, départementales et locales)
- Réseaux CFE-CGC (fédérations, syndicats fédérés) et les syndicats non fédérés
- Blogs et sites
- Réseaux sociaux

* *



Le « billet d'humeur » d'Evelyne du 26 janvier 2025 :

IAG. Diable ! Pourquoi notre Gouvernement a-t-il laissé « Lucie faire » ?

https://www.synep.org/evelyne_2025.htm#korvqqngli